

Conseil communal de Lausanne

Initiative : Postulat
Titre : Oiseaux : Pigeons
Initiant·e·x·s: Loris Socchi

Le postulat propose de prohiber les pics anti-pigeons.

Columba livia, le Pigeon biset de la famille des colombidae, est une espèce qui a été domestiqué par l'être humain depuis au moins 5'000 ans. Qui, au fil de l'histoire, a appris à vivre avec nous et qui s'est adaptée à toutes nos dérives. On l'appelle, pigeon domestique, pigeon voyageur, pigeon messenger, mais également, quand le pigeon biset est albinos, la colombe.

Selon les régions, selon les périodes, selon son apparence on traite cet animal différemment. Certain·e·x·s touristes qui n'ont pas l'habitude d'avoir des pigeons dans leurs régions trouvent ça fantastique ou quand ce sont des colombes on les respecte plus. Ces traitements diversifiés, spécistes, résonnent aussi beaucoup avec le traitement que l'on fait contre d'autres êtres humains dans nos sociétés.

Les pigeons de nos villes font partie de la biodiversité. Peut-être pas la biodiversité que vous souhaitez, mais c'est la nôtre, celle qui a réussi à s'adapter à l'environnement que l'on a créé. Et il n'y a pas de « bonne » ou de « mauvaises » biodiversité, il n'y a juste à prendre soin de celle que l'on a. Les pigeons sont tout autant importants que n'importe quel autre animal.

Mais nos pigeons sont souvent blessés et/ou mal-logés, et ceci en grande partie à cause des pics anti-pigeons.

Ces mécanismes sont de la maltraitance animale.

Alors on parle d'hygiène, mais l'hygiène des pigeons ne va pas s'améliorer si on traite ses bêtes avec autant de cruauté. On cherche à combattre notre biodiversité en faisant des pigeons des sans-abris, au lieu de l'accepter et de vivre avec.

Pour améliorer l'hygiène des pigeons, il faut cesser de les traiter comme des déchets dans la ville.

Et oui, peut-être que les fientes de pigeons vont abîmer ou du moins salir les façades ou les monuments de la ville, mais maintenir l'esthétique de la ville ne doit pas venir au coût de blesser et faire souffrir des animaux.

Une solution potentielle, serait le pigeonnier, un moyen de réguler la population de pigeons (en enlevant les œufs) qui améliorerait notre cohabitation avec cette espèce tout en lui conservant un bien-être. La fiente de pigeon pourrait notamment aussi être récupéré, et comme les fiente d'oiseaux, elles sont riches en azote pour les sols agricole (à voir si elles ne sont pas trop pollué).

Conclusions :

Le présent postulat invite la municipalité à étudier l'opportunité d'améliorer notre cohabitation ainsi que les conditions de vies et la santé de nos oiseaux (pigeons), en particulier en prohibant les pics anti-pigeons sur le territoire de la ville.

Lausanne, le 24 March 2026

Signataire(s) :

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'D. M.' or similar, written in a cursive style.